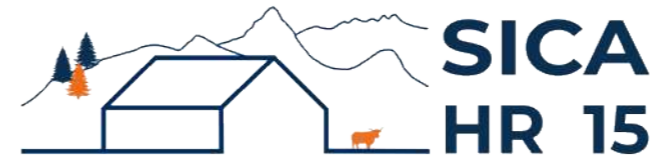


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: M. PITOT Yannick
Le Bourg
15100 VABRES

Localisation
du projet : Le Bourg
15100 VABRES

Description du projet de construction

Construction d'une stabulation pour génisses avec stockage fourrage, en extension d'un bâtiment existant.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-14

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5b	Plan de façades - Éch: 1/250 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5a	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte : Audrey ESCOT
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 09/01/2025

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

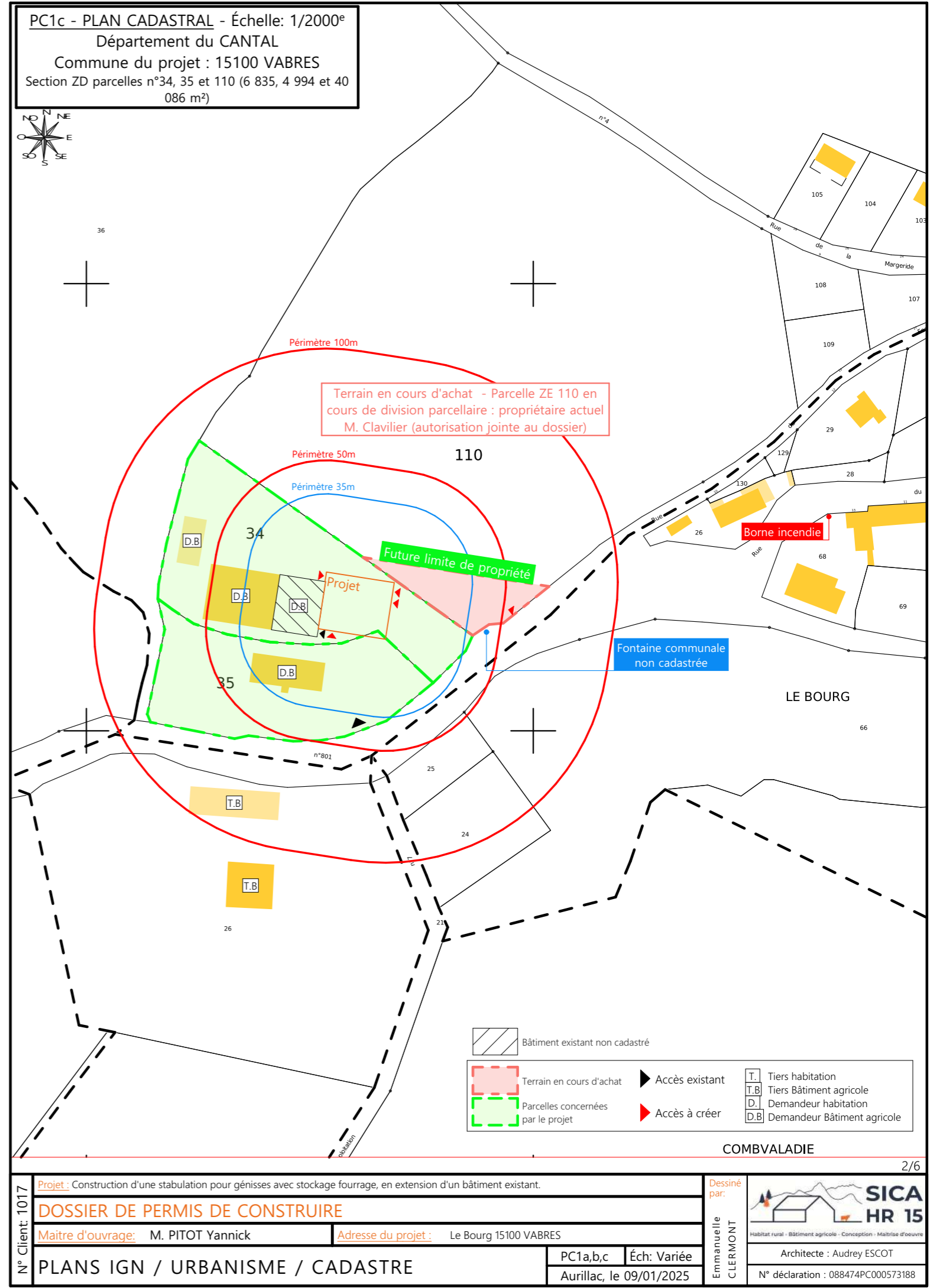
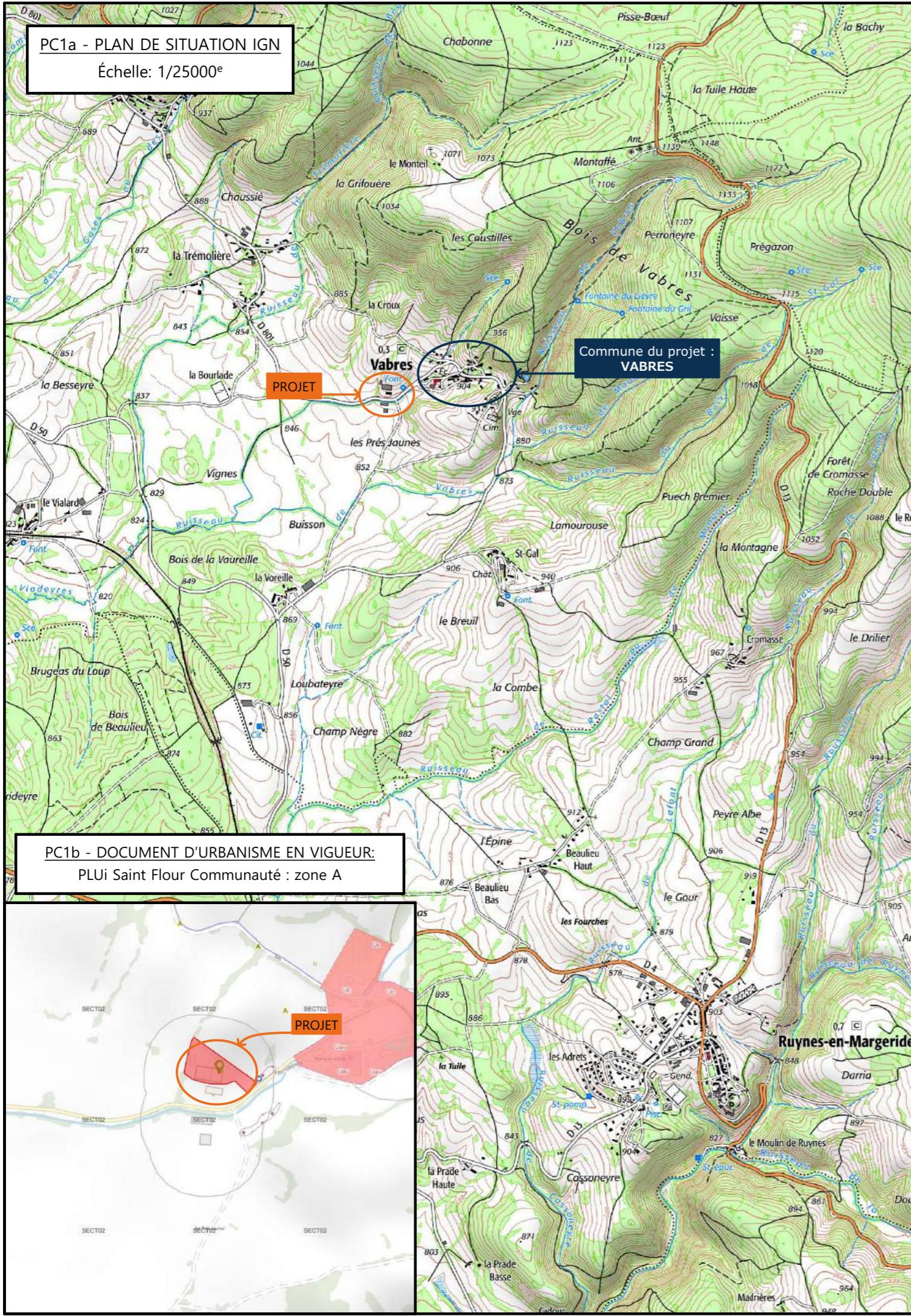
N° Client: 1017	N° Document: PC01	N° de page: 1/6
--------------------	----------------------	--------------------

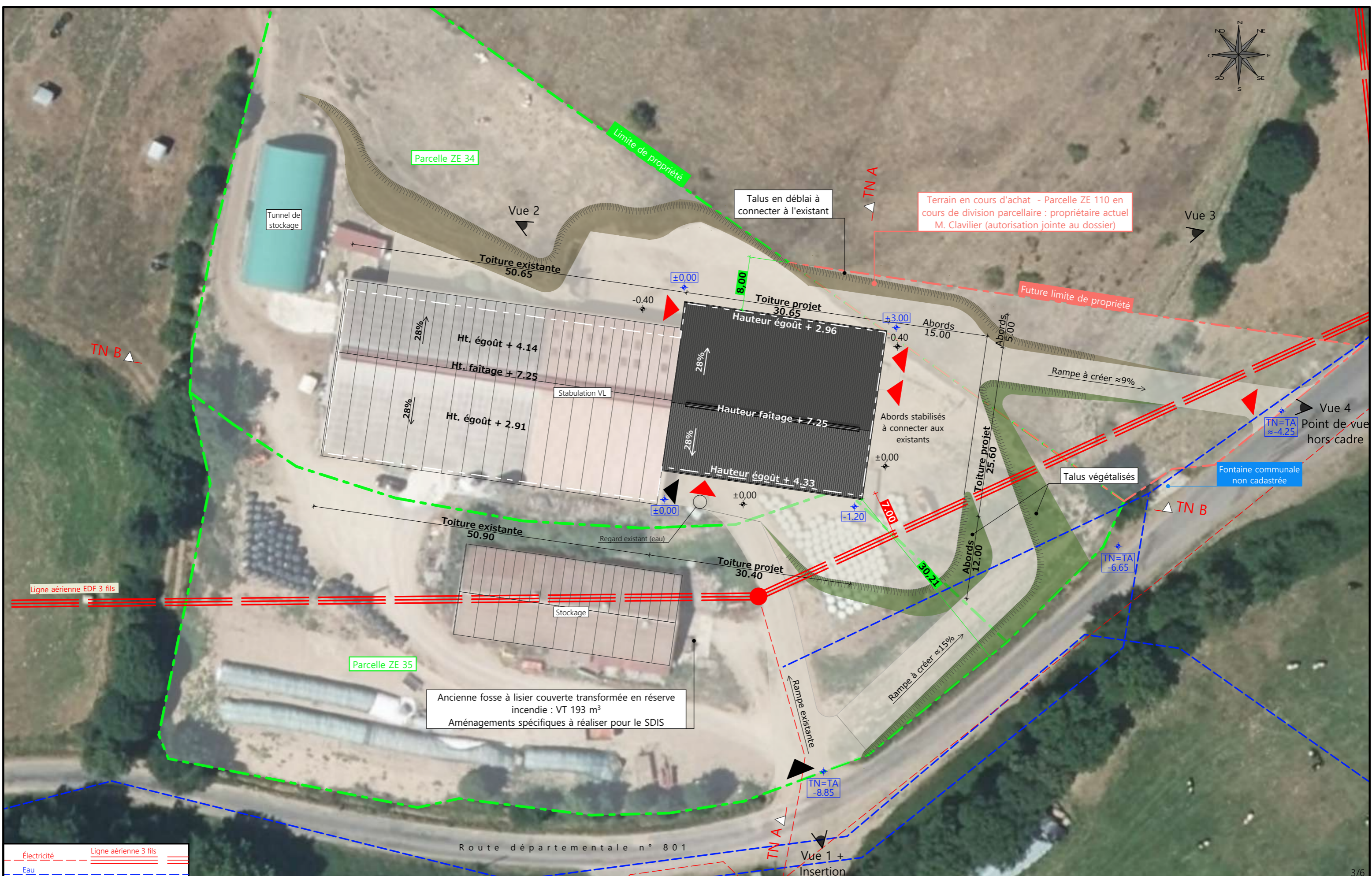
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	09/01/2025	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications





Électricité	Ligne aérienne 3 fils
Eau	

Commune du projet : 15100 VABRES
 Section ZD parcelles n°34, 35 et 110
 (6 835, 4 994 et 40 086 m²)

Altitude : 880 m

Raccordements AEP et EDF depuis le bâtiment existant
 Evacuation des EP vers le milieu naturel

◆ Niveau ±0,00 de référence du projet : caillebotis existants

◆ ±0,00 Niveau terrain naturel
 ◆ ±0,00 Niveau terrain aménagé

Surface d'emprise au sol existante :	1 411.30 m ²
Surface de plancher existante :	1 246.70 m ²
Surface d'emprise au sol créée :	780.80 m ²
Surface de plancher créée :	736.00 m ²

▶ Accès existant ▶ Accès à créer

N° Client: 1017

Projet : Construction d'une stabulation pour génisses avec stockage fourrage, en extension d'un bâtiment existant.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: M. PITOT Yannick Adresse du projet : Le Bourg 15100 VABRES

PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE

PC2-5a Éch: 1:500
 Aurillac, le 09/01/2025

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

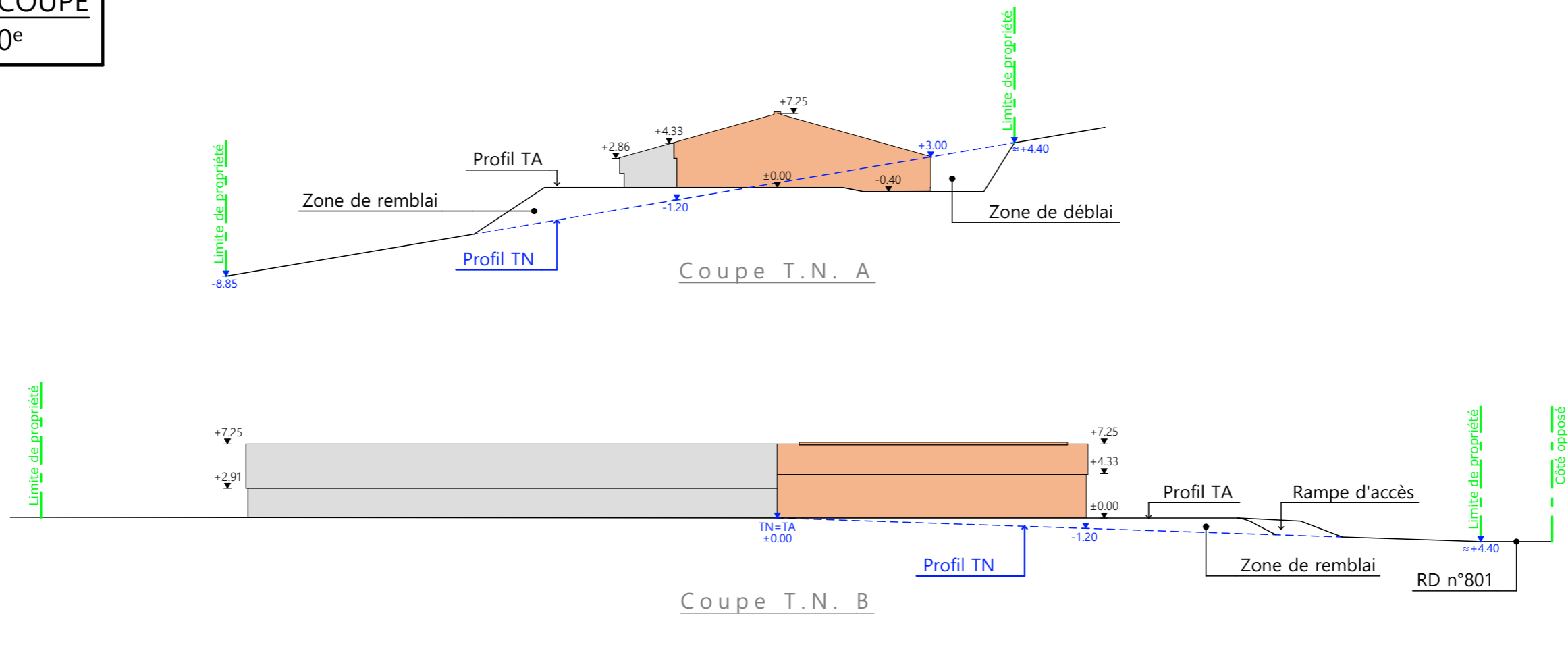
SICA HR 15
 Habitats rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Architecte : Audrey ESCOT

N° déclaration : 088474PC00573188

PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e



PC4 - Notice descriptive

PITOT Yannick /
Construction d'un bâtiment agricole en extension d'un bâtiment
NOTICE PAYSAGÈRE

A) ETAT DES LIEUX


- Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé dans Le Bourg de VABRES.
- Parcelle(s) concernée(s) par le projet : ZD 34, 35 et 110, surface totale : 51 915 m²
- Accès : La RD 801 longe l'exploitation au sud et à l'est et en permet l'accès.
- Constructions dans un rayon 100m/50m : Dans un rayon de 100 m, il n'y a que des bâtiments agricoles.
- Point d'eau cadastré à 35m : sans objet
- Construction(s) existante(s) sur la propriété : La propriété est déjà occupée par des bâtiments agricoles. Le bâtiment faisant l'objet de l'extension est en béton, bois et translucide. Il est couvert en fibre de ciment rouge.
- Topographie :
Le terrain descend vers la route.
La zone concernée par le projet est en pente, cependant une cour est déjà aménagée pour permettre l'accès au bâti existant.
- Raccordement existant : Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.
- Périmètre de protection d'un monument historique : sans objet

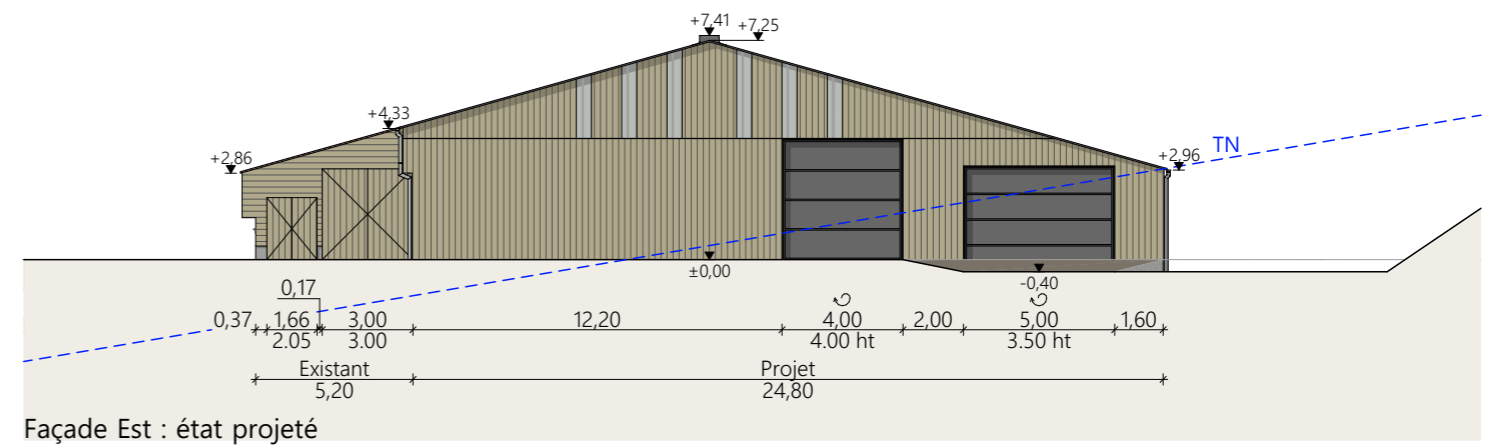
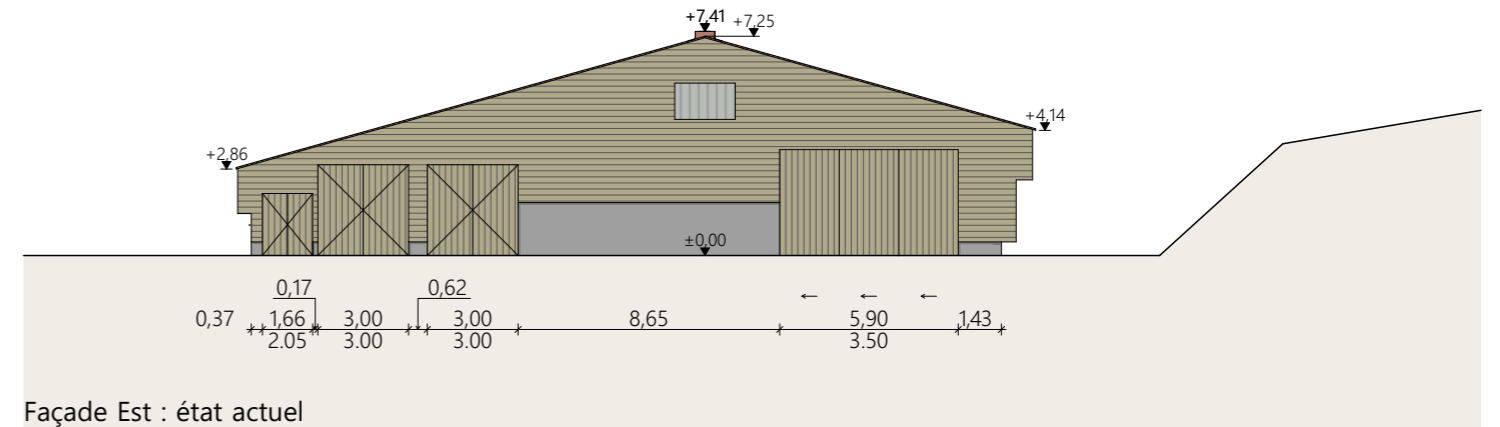
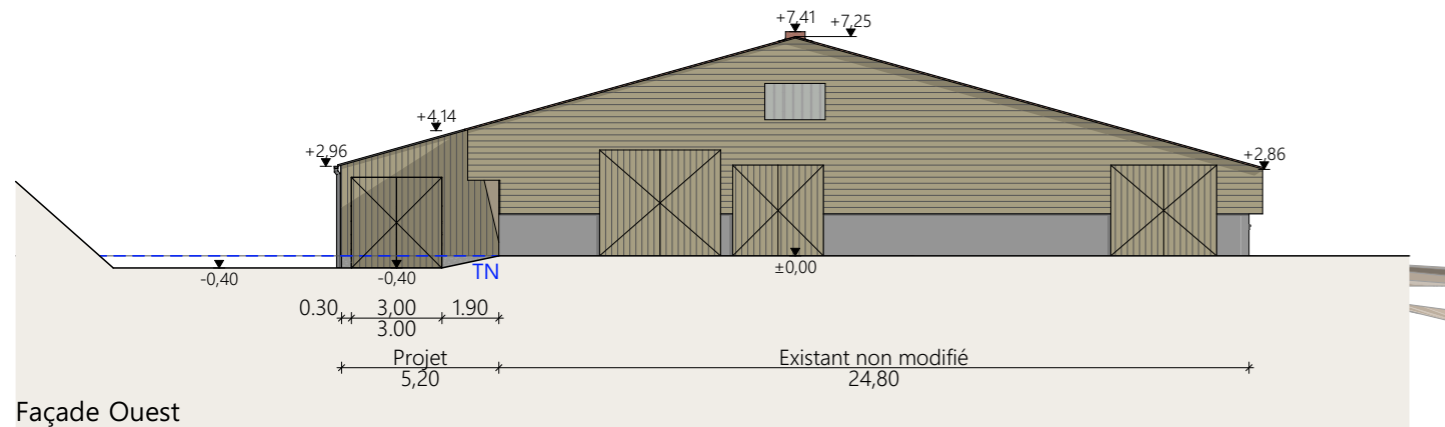
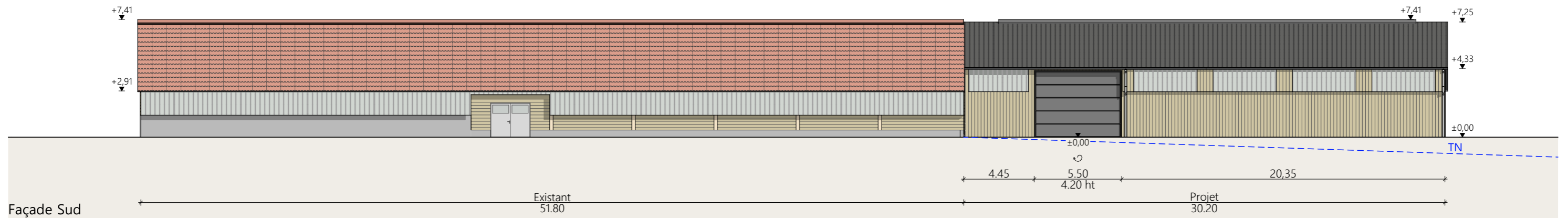
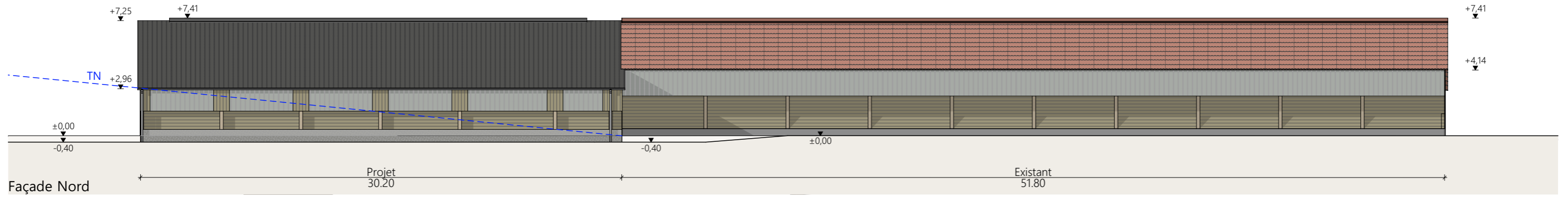
B) PROJET ET IMPLANTATION

- Présentation du projet :
Le projet de M. PITOT consiste à construire une extension au bâtiment existant à l'est.
- Implantation / Forme / Surface : Il s'agit d'un bâtiment d'élevage et de stockage en prolongement du bâtiment existant, légèrement en retrait pour éviter un effet de masse.
- Déblais / Remblais : Le projet sera construit en déblais afin de limiter son impact dans le paysage et faciliter la communication avec le bâtiment existant.
- Aménagement des abords : Deux rampes et un espace de manœuvre sera aménagé à l'est du projet.
- Accès : L'accès existant sera conservé. Deux autres accès seront créés à l'est.


- Nécessité agricole :
- Pouvoir loger 20 génisses actuellement dehors,
- Augmentation de 20 ha de la SAU,
- Légère augmentation du nombre de vaches laitières,
- Permettre de stocker une quantité plus importante de fourrage (les années à fort rendement) afin de prévenir les années où les récoltes seront plus faibles.
- ICPE/RSD : ICPE
- Effluents :
Les bovins seront logés sur une aire paillée. Le fumier compact provenant des parcs paillés sera stocké ou épandu au champ dans les conditions réglementaires.
- Réseaux / Traitement EP :
Le projet ne nécessite pas de nouveau raccordement aux réseaux, le bâtiment existant étant déjà alimenté en eau et électricité.
- Matériaux :
Les matériaux et teintes choisies sont :
Structure : BLC (identique existant)
Couverture : acier RAL 7022
Façades : Longrine béton brut, visible en façade (h=80cm).-
Bardage bois, posé à la verticale (ou horizontale pour la partie basse en façade nord). Eléments de polycarbonate pour apporter éclairage naturel au bâtiment et animer les façades.
Menuiseries : portes battantes : bois bouveté, pose à la verticale.
Portes sectionnelles : RAL 7022
- Végétation :
Pas de suppression de haie, d'arbres ou d'arbustes à l'emplacement du projet. Les talus aménagés seront végétalisés.
- CONCLUSION
Le projet, tant dans son implantation que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement en limitant son impact dans le paysage.

4/6

N° Client: 1017	Projet : Construction d'une stabulation pour génisses avec stockage fourrage, en extension d'un bâtiment existant.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: M. PITOT Yannick	Adresse du projet : Le Bourg 15100 VABRES		Architecte : Audrey ESCOT
COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE			PC3-4	Éch: 1:500
			Aurillac, le 09/01/2025	N° déclaration : 088474PC000573188



Matériaux de l'existant :	
Maçonnerie :	- longrines béton brut ht.0.45m / mur béton ht. 1.60m
Bardage :	- bois bouveté lames horizontales - bandeaux hauts translucides sur longs pans - intégration de translucides sur pignons
Charpente :	- bois lamellé collé
Menuiseries :	- portes coulissantes et battantes : structure acier et bardage bois
Couverture :	- fibre de ciment teinte naturelle et rouge - faitage ventilé teinte rouge
Matériaux du projet :	
Maçonnerie :	- longrines béton brut ht.0.80m/-0.40 sur la partie élevage
Bardage :	- bardage bois bouveté lames horizontales - long pan Nord : mur bois lames horizontales et bardage bois bouveté larg. 1.00m devant poteaux + bandeaux translucides - long pan Sud : bardage bas bois bouveté lames verticales et bardage haut bois bouveté larg. 1.00m devant poteaux + bandeaux translucides - intégration de translucides verticaux arg. 0.50m sur pignon Est
Charpente :	- bois lamellé collé
Menuiseries :	- portes battantes structure et bardage bois bouveté - portes sectionnelles RAL 7022
Couverture :	- acier isolé RAL 7022 - gouttières et descentes EP en zinc - faitage ouvert couvert (ouverture 25cm) RAL 7022

N° Client: 1017	Projet : Construction d'une stabulation pour génisses avec stockage fourrage, en extension d'un bâtiment existant.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT N° déclaration : 088474PC000573188
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: M. PITOT Yannick	Adresse du projet : Le Bourg 15100 VABRES		
FACADES		PC5b	Éch: 1:250	
		Aurillac, le 09/01/2025		

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3




PC8 - Vue 4



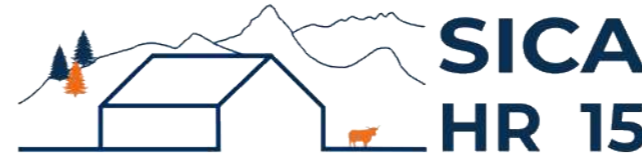
PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 1017	Projet : Construction d'une stabulation pour génisses avec stockage fourrage, en extension d'un bâtiment existant.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: M. PITOT Yannick	Adresse du projet : Le Bourg 15100 VABRES	Architecte : Audrey ESCOT	
	DOCUMENT GRAPHIQUE		PC6-7-8 Éch: sans Aurillac, le 09/01/2025	N° déclaration : 088474PC000573188

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: M. PITOT Yannick
Le Bourg
15100 VABRES

Localisation
du projet : Le Bourg
15100 VABRES

Description du projet de construction

Construction d'une stabulation pour génisses avec stockage fourrage, en extension d'un bâtiment existant.

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/250 ^e		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 ^e		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:
Jérôme DELARBRE
Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



A Aurillac, le 09/01/2025

Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT

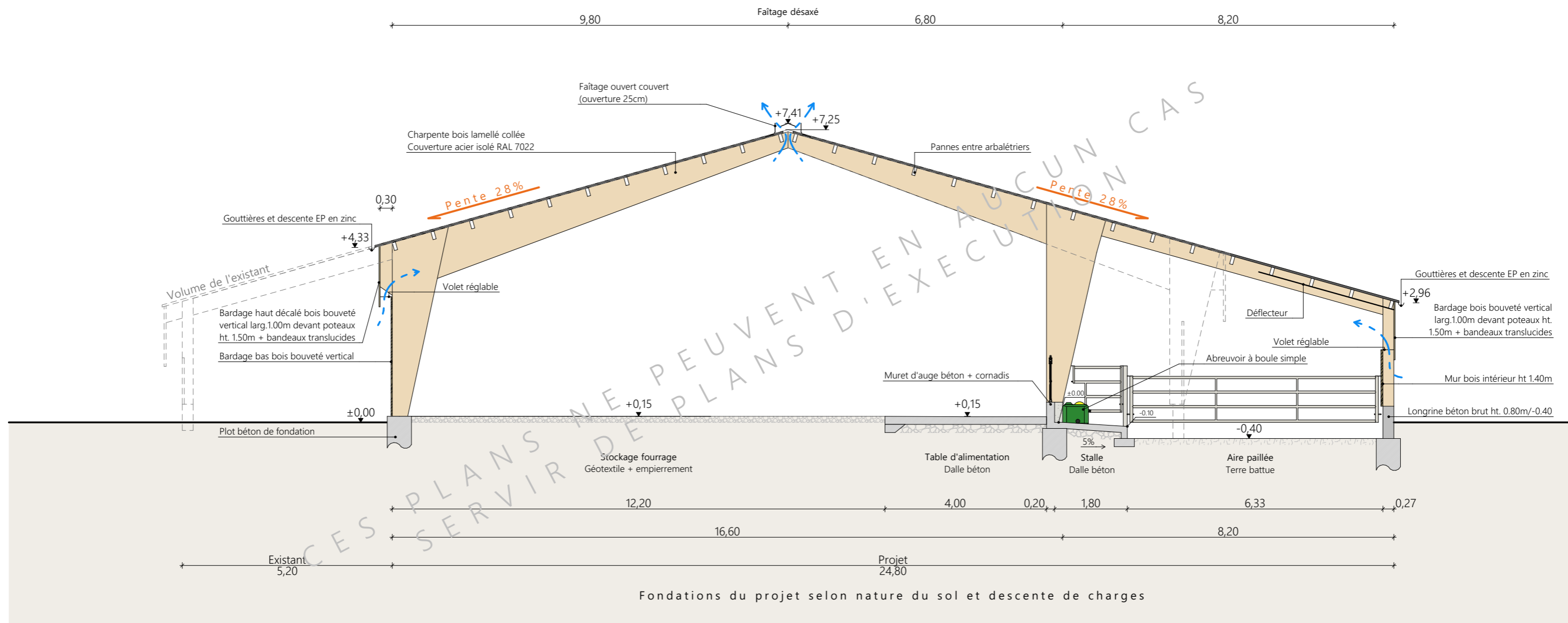
N° Client: 1017
N° Document: TECH01
N° de page: 1/4

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires à l'instruction du permis de construire.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

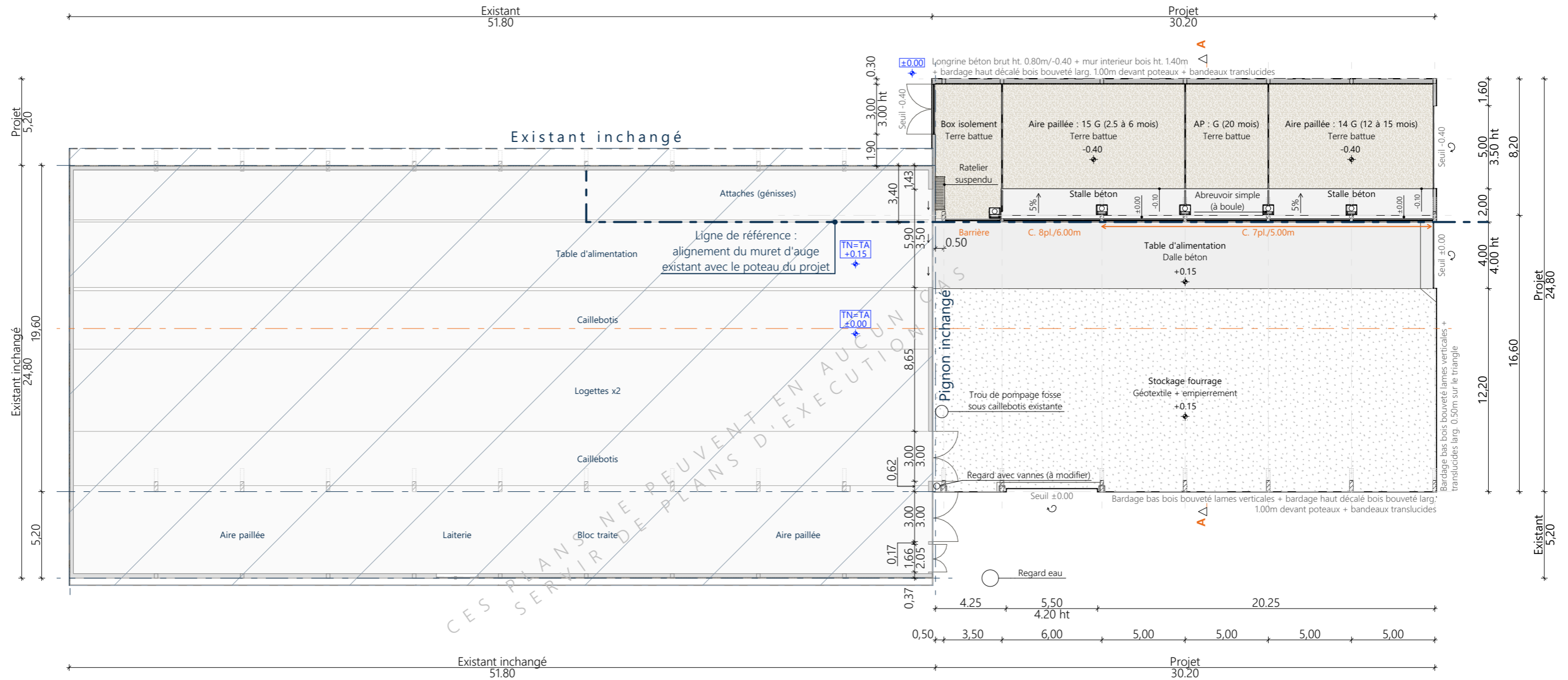
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	09/01/2025	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



Projet: Construction d'une stabulation pour génisses avec stockage fourrage, en extension d'un bâtiment existant.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maître d'ouvrage: M. PITOT Yannick - Le Bourg 15100 VABRES	
COUPES DE PRINCIPE		DET2	Éch: 1:100
Aurillac, le 09/01/2025		Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE	





- Existant inchangé
- Niveau terrain naturel
- Niveau terrain aménagé

Projet: Construction d'une stabulation pour génisses avec stockage fourrage, en extension d'un bâtiment existant.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: M. PITOT Yannick - Le Bourg 15100 VABRES

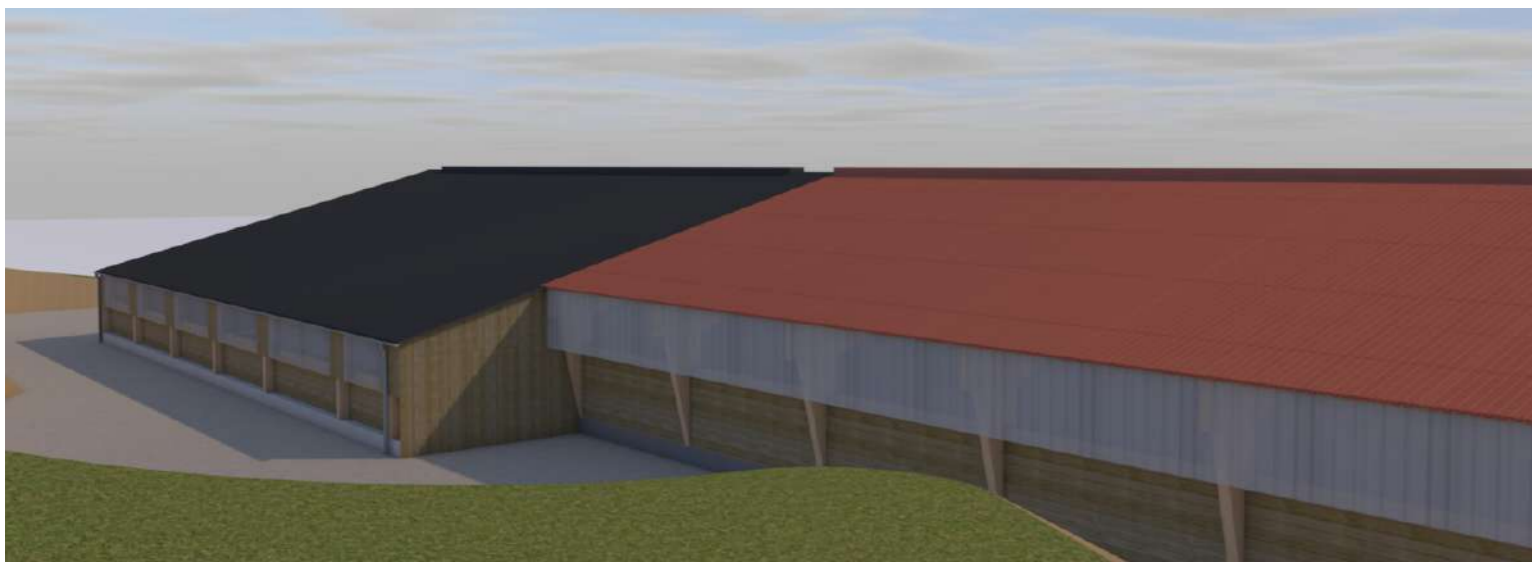
Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT

VUE AU SOL

DET1 Éch: 1:250
Aurillac, le 09/01/2025

Conseiller Bâtiment:
Jérôme DELARBRE





CES PLANS NE PEUVENT EN AUCUN CAS SERVIR DE PLANS D'EXECUTION

Projet: Construction d'une stabulation pour génisses avec stockage fourrage, en extension d'un bâtiment existant.		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE	
Maître d'ouvrage: M. PITOT Yannick - Le Bourg 15100 VABRES		Éch: sans	
PERSPECTIVES		DET3	Aurillac, le 09/01/2025

